

Vers une meilleure santé publique par la réouverture progressive des musées

Il faut cultiver notre jardin

Lorsque les jardinerie de Belgique ouvrent à nouveau leurs portes, la célèbre citation du Candide de Voltaire: «Il faut cultiver notre jardin» semble tout-à-fait appropriée. Cependant, cet aphorisme peut être interprété de plusieurs manières. Le COVID-19 nous a obligés à nous isoler physiquement du monde extérieur et à repenser notre environnement domestique. La technologie s'est révélée être un outil fantastique – ainsi que les jardins pour certains d'entre nous. Mais le moment est venu de prendre à cœur le symbolisme « evergreen » de Voltaire. Précisément, parce que si nous avons dû nous replier sur nous-mêmes, il subsiste encore un besoin aigu d'environnements sûrs et inspirants qui aideront à développer les possibilités créatives qui sommeillent en nous.

Les musées, des espaces sûrs

En tant qu'espaces publics majeurs, les musées en Belgique sont idéalement placés pour fournir des *espaces sûrs* offrant réflexion, sens, confort et détente. Des bibliothèques entières pourraient être remplies sur base de ce postulat. Dans le contexte actuel, il faut que les musées redeviennent des espaces libres et sûrs afin de pouvoir se faire les garants de ces valeurs fondamentales. La sauvegarde du patrimoine est au cœur des préoccupations du musée mais aujourd'hui, il doit pouvoir s'adapter aussi aux règles de distanciation sociale dans un souci de bien-être de son public.

En raison de la crise, les musées belges, à l'intersection de la culture, de l'éducation et de l'économie, sont fermés au public depuis le 14 mars, avec toutes les conséquences sur leur fonctionnement que cela suppose. En coulisse, le secteur a travaillé et continue de le faire sur une stratégie de sortie du confinement. Nous pensons qu'il est important que la réouverture de nos musées se passe étape par étape et de façon coordonnée, en étroite consultation avec le secteur et les autorités compétentes. La sécurité de nos visiteurs, de notre personnel et de nos collections y sont essentielles. Un point de départ que l'on retrouve également dans les plans de sortie d'autres pays - d'abord en Asie et maintenant également en Europe - dans lesquels les musées ont été intégrés dès le départ. Par exemple, nous voyons que les musées de certains Länder allemands rouvrent avant la fin avril, tandis que des collègues en Autriche et en Suisse se préparent respectivement à une relance le 18 mai et le 8 juin. En raison du grand contrôle que les musées peuvent offrir en matière de gestion des visiteurs et de parcours publics, ils se trouvent souvent une première position en tant qu'environnement d'essai pour la Culture et les Loisirs au sens large.

Plan en sept points

Les musées bruxellois, flamands et wallons se sont engagés à réaliser à court terme le plan suivant en sept points. **L'amorce de ce plan de base concerne une première série de musées, qui seraient opérationnels à partir du 18 mai; d'autres musées achèveront leur préparation technique,**

administrative et organisationnelle dans les semaines suivantes. La liste des musées belges qui rouvriront collectivement le 18 mai pourraient être annoncée fin avril. Les sept engagements (repris ci-dessous) ont été pris par les musées pour garantir les mesures sanitaires. Chaque musée opérant de manière particulière en raison de l'organisation propre de ses espaces et de la nature de ses collections, les mesures qui sont listées ici pourront être complétées au cas par cas par les musées. Ces plans pourront être rendus publics sur les sites internet des musées.

1 - Les musées **limitent le nombre de visiteurs par créneau horaire.** Le nombre de visiteurs dépendra notamment des surfaces au sol du bâtiment du musée et de leurs dispositions spécifiques au sein des salles visitables. Conformément aux directives pour les supermarchés, et de manière générale un maximum d'une personne par 10 m² sera autorisé à visiter en même temps le musée afin de permettre de maintenir une distance de sécurité de 1,5 mètre entre deux visiteurs.

2 - Afin de limiter le nombre de personnes au mètre carré et par tranche horaire, les musées utiliseront plusieurs possibilités pour gérer les flux de visiteurs et s'assurer qu'il n'y a pas plus de personnes dans les espaces que ce qui est autorisé. Celles-ci peuvent être notamment **des « créneaux horaires » organisés via leur propre système de billetterie en ligne et les réservations téléphoniques à l'accueil.** Le secteur muséal examine actuellement aussi les propositions de systèmes de réservation collectifs. Lors de la réouverture, il sera communiqué que les réservations préalables à la visite sont fortement recommandées. Les visiteurs qui souhaitent cependant acheter leur billet sur place sont priés de bien s'informer à l'avance quant à la disponibilité et au paiement presque exclusivement par voie électronique.

3 - Les musées proposent que la réouverture se fasse progressivement en concertation avec le Conseil national de Sécurité. Dans cette approche, nous **limitons et répartissons** le nombre de visiteurs. De cette façon, nous garantissons un espace physique (et mental) suffisant pour les visiteurs, sans files d'attente à l'entrée ni croisement de personnes dans les couloirs.

Au cours de la première phase de la réouverture - avec le 18 mai comme date de début proposée - les musées ciblent exclusivement les **visiteurs individuels.** Les visites de personnes vivant sous le même toit (p.e. colocataires, enfants, conjoints...) sont en principe possibles à condition que les directives relatives aux déplacements soient observées.

Les activités suivantes faisant d'ordinaire parties du fonctionnement normal du musée ne peuvent avoir lieu à la première heure du déconfinement des institutions et feront partie d'une phase ultérieure dont le calendrier et les modalités exacts seront formulés en consultation avec le Conseil national de Sécurité:

- Visites de groupes
- Évènements de groupes
- Cafétérias du musée
- Location de salles

Pour la réactivation des boutiques et des cafétérias, les musées suivront les directives en vigueur propres à la réouverture des commerces de détail et de l'horeca.

4 – Des agents de gardiennage, facteur humain essentiel pour la bonne compréhension des mesures, pourront être présents à l'accueil et dans les salles du musée. Ces professionnels veilleront non seulement à la distance suffisante entre le visiteur et les objets, mais aussi à la distance suffisante entre visiteurs entre eux. Nos collègues sont largement informés des mesures supplémentaires afin qu'ils puissent assister au mieux les visiteurs et également contrôler le respect des règles adaptées.

5 - Par analogie avec certains supermarchés, les musées prennent les mesures nécessaires **afin que les visiteurs ne puissent pas se croiser**, sauf lorsqu'une distance de sécurité peut être garantie. Cette disposition pourrait mener à un parcours unidirectionnel obligatoire pour les visiteurs individuels. Dans les espaces d'accueil, chaque musée organise un système de zones d'attente échelonnées qui permette d'éviter une proximité physique. Dans les espaces semi-publics, qui ne nécessitent pas de billet (jardins intérieurs, etc.), les musées peuvent également imposer des mesures restrictives particulières aux visiteurs.

6 – Dans les emplacements stratégiques de l'entité muséale, tous les musées en Belgique fournissent aux visiteurs et aux membres du personnel les **équipements de sécurité et sanitaires** nécessaires, conformément aux exigences du Conseil national de Sécurité et aux pratiques dans le cadre plus large du secteur de la culture et des loisirs. L'impact psychologique de cette mesure aura pour objectif de montrer aux visiteurs ce que l'on attend d'eux. Les paiements sont effectués prioritairement par voie électronique, de préférence «sans contact». Des systèmes de désinfection sont installés pour un nettoyage des instruments de médiation publique (écrans tactiles, applications avec tiroirs, tablettes, ...) afin qu'ils puissent être utilisés en toute sécurité. L'accès aux vestiaires est supprimé ou réglementé par le personnel du musée qui supervise l'éloignement social et les règles sanitaires. Les musées communiquent clairement sur toutes ces mesures via leur propre site Web.

7 - Les musées **respecteront de manière stricte toutes les autres mesures actuelles et futures imposées** par le gouvernement, comme un éventuel contrôle de sécurité obligatoire.

Mesures pour le personnel

En tant qu'employeurs responsables, les musées s'engagent à suivre attentivement toutes les directives des pouvoirs publics afin d'assurer la sécurité du personnel. Tout spécialement pour le secteur muséal, une attention particulière sera accordée aux moyens possibles tels que les masques buccaux et les écrans en plexiglas aux points de contact (par exemple, à l'accueil). Chaque musée élabore un plan à cet effet qui tient compte de la spécificité de ses propres équipements publics et des lieux de travail de l'entité.

Condition cruciale préalable

Une relance des musées doit d'abord être considérée comme une contribution essentielle à la santé - mentale - publique, mais elle comporte également une dimension économique importante. Les musées qui, pour quelle que raison que ce soit, ne sont pas en mesure de mettre pleinement en œuvre les mesures citées ci-dessus, devront rester fermés et pourront recourir à des mesures économiques d'urgence en raison de cas de force majeure (y compris l'accès au chômage temporaire). Les musées, qui peuvent déjà ouvrir les portes à un premier segment public de visiteurs

individuels, sont eux-mêmes encore fortement impactés et ne doivent donc pas être exclus des mêmes mesures. Enfin, une attention particulière doit être portée sur les aspects opérationnels qui ne peuvent être réactivés à court terme (compensation financière pour les prestataires externes, les guides des musées, les pigistes, etc.).

Brussels Museums

Pieter Van der Gheynst

ICOM België Vlaanderen - ICOM Belgique Wallonie-Bruxelles

Sergio Servellón - Alexandre Chevalier

Musées et Société en Wallonie

Clément Lalot

Vlaams Museumoverleg

Patrick Allegaert

Overleg Regionale Musea

Thomas Ameye